

Comité Syndical du 23 mars 2012

Compte-rendu d'activités de l'Etablissement du 9 décembre 2011 au 23 mars 2012

Chers collègues,

La dernière réunion de notre Comité Syndical, le 9 décembre, a débouché sur l'approbation des budgets principal et annexe 2012. Pour la 4^{ème} année consécutive, le bouclage budgétaire a pu s'opérer sans augmentation du montant des contributions des collectivités. Cela témoigne, si besoin était, de la constance de nos efforts d'optimisation des ressources humaines, techniques et financières de notre Etablissement.

Dans cet ordre de considérations, deux ans après l'introduction de notre demande de subvention de l'Etat et de l'Europe pour faire face au problème lié à l'étanchéité des vannes du barrage de Villerest, j'aurais aimé pouvoir vous annoncer que notre sollicitation avait prospéré. Comme vous, je déplore que tel ne soit pas encore le cas, alors même qu'avec la révision du programme opérationnel plurirégional Loire approuvée en septembre dernier, plus rien ne s'y oppose. La lenteur qui caractérise le traitement administratif de ce dossier m'apparaît difficilement explicable et justifiable au regard du rôle crucial joué par les ouvrages de Naussac et de Villerest en termes de gestion stratégique de la ressource en eau à l'échelle du bassin.

Surtout que dans le même temps, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'accordent à souligner les pressions accrues que devraient continuer de subir les ressources disponibles en eau douce. Parmi les dernières contributions en ce sens je relèverai simplement l'alerte donnée par l'OCDE, dans son rapport récent intitulé : « Perspectives de l'environnement à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction ». C'est donc très logiquement que, dans le cadre de ses interventions prioritaires, notre Etablissement consacre une attention croissante au volet aménagement et gestion des eaux, bien entendu en lien étroit avec les Présidents de CLE des SAGE, et avec le souci toujours de la complémentarité des actions de tous ceux qui s'inscrivent dans cette dynamique.

Dans le registre de la prévention et réduction du risque inondation, notre Etablissement continue d'œuvrer résolument en faveur de l'application effective, sur le bassin de la Loire et ses affluents, de l'esprit et de la lettre de la directive « inondations ». C'est dans cette optique que nous avons déjà émis, en décembre dernier, un avis sur l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI). J'attire votre attention sur l'importance qui s'attache désormais à l'identification des territoires à risques important d'inondation (TRI), sur laquelle nous ne manquerons pas de rendre un nouvel avis, dès la prochaine réunion de notre Comité Syndical. En parallèle, il nous incombe d'apprécier aussi précisément que possible les conséquences prévisibles pour les collectivités territoriales, de projets de réformes en cours. Je pense en particulier à celle du régime catastrophes naturelles, intégrant notamment l'hypothèse d'une modulation des primes de risque payées par les collectivités, en fonction des risques pris et des mesures de prévention déployées. L'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activité (PCA) de collectivités, entre autres voies d'action de notre Etablissement présentées dans le dépliant qui vous est remis en séance, s'inscrit en réponse à de telles évolutions. Je ne parle même pas de l'impact du projet de réglementation sur les digues de protection contre les inondations et les submersions, sauf pour souligner notre proposition d'appui aux collectivités membres propriétaires et gestionnaires de digues, et confirmer toute l'attention que nous porterons à la réalisation de l'étude initiée par les services de l'Etat sur le renouvellement dans la zone de danger derrière les digues de Loire moyenne.

C'est dans ce contexte lourd d'incertitudes qu'il m'a paru opportun de faire référence à la déclaration ministérielle du 13 mars, dans le cadre du 6^{ème} Forum mondial de l'eau, reconnaissant, face à l'aggravation des dommages causés par les catastrophes liées à l'eau, telles que les inondations et les sécheresses, « le besoin urgent de plateformes multi-acteurs, de préférence à l'échelle du bassin, pour la mise en œuvre de stratégies conjointes et la coordination des mesures de prévention et de réponse aux situations d'urgence ». Il me semble que, depuis un temps certain, c'est à cela précisément que sert le plan Loire. J'ai parfois l'impression qu'on pourrait être tenté de l'oublier...

Aussi, conformément à ce que j'ai indiqué l'été dernier, lors de ma réélection à la présidence de l'Etablissement, je prévois d'engager – bien entendu, une fois passées les échéances électorales des mois qui viennent – une réflexion de type prospectif sur la macrorégion fluviale « Loire et affluents », dans la perspective d'un renforcement de l'implication partenariale des collectivités territoriales dans la période de référence 2014-2020. L'objectif assigné à cette réflexion, s'appuyant en particulier sur les démarches déjà engagées par plusieurs régions (Pays-de-la-Loire, Auvergne) ou à l'initiative d'acteurs associatifs, pourrait être de se concentrer sur la promotion d'un nombre limité d'une dizaine de propositions structurantes, de nature à focaliser l'attention sur l'intérêt à agir sur le territoire pertinent d'intervention que constitue le bassin fluvial. Dans mon esprit, il s'agirait d'instaurer un échange organisé qui permettrait de gagner en lucidité dans l'identification et la caractérisation des enjeux partagés sur le bassin fluvial, ainsi qu'en efficacité dans la mise en œuvre de moyens stimulant une évolution dynamique de ce dernier. D'un point de vue pratique, cette réflexion emprunterait la voie d'une enquête, suivie d'une audition, restituée lors d'une Conférence d'Exécutifs, pour des propositions délibérées en Comité Syndical.

I Réunions des instances de l'Etablissement

Depuis la dernière réunion du Comité Syndical, le 9 décembre 2011, les commissions suivantes se sont tenues.

- ❖ Le 7 février, le matin : Commission mixte, présidée successivement par MM. POINSARD et HURTIGER, et consacrée à l'examen des dossiers concernant les Commissions aménagement et environnement, prospective, tourisme et culture, information et communication, finances et planification. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour on mentionnera simplement l'information sur l'ouverture du contrôle des comptes de l'Etablissement pour les exercices 2002 à 2010, inscrit au programme de la chambre régionale des comptes du Centre pour 2012, la convention entre EDF et l'Etablissement pour le partage des frais courants d'occupation du bâtiment de commande de l'usine et du barrage de Villerest, la convention de partenariat technique avec le Conseil général de la Haute-Vienne, l'organisation de la 16^{ème} réunion de travail de la plate-forme Recherche/Données/Information, à Bruxelles en mai 2012, l'examen des demandes de subvention « patrimoine » et « classes Loire », ou encore les produits d'information et de communication institutionnelle 2012.
- ❖ Le 23 mars, ce matin : Commission mixte, présidée successivement par MM. POINSARD, LE SCORNET et CHAPAVEIRE, et consacrée à l'examen préalable des dossiers présentés au Comité Syndical de cet après-midi.

Dans l'après-midi du 7 février s'est tenue une réunion du Bureau présidée par M. LE SCORNET, 1^{er} Vice-président. 39 délibérations ont été approuvées à cette occasion, concernant notamment l'avis de l'Etablissement sur le projet de schéma directeur de prévision des crues du bassin Loire Bretagne, l'opération de rénovation des vannes du barrage de Villerest, l'enquête 2012 sur la perception du risque inondation sur le bassin de la Loire et ses affluents, en particulier par les acteurs socio-économiques, l'attribution de subventions pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations dans le cadre de la convention de mandat avec la Région Centre, des cofinancements à des projets de recherche et/ou d'intégration de données, ou encore des produits de valorisation de ces derniers.

II Réunions dans le cadre du plan Loire grandeur nature et avec nos partenaires de bassin

Il peut être fait mention des participations suivantes de l'Etablissement :

- ❖ le 13 décembre, à Orléans : réunion du Comité de bassin Loire-Bretagne ;
- ❖ les 13 décembre, 26 janvier et 20 mars, à Paris : réunions de la Commission mixte inondation;
- ❖ le 7 février : réunion des Présidents de CLE et d'EPTB à l'invitation du Président du Comité de bassin Loire-Bretagne, à laquelle j'étais représenté par M. SAUVADE ;
- ❖ le 9 février, à Orléans : Comité de gestion du plan Loire, précédé des réunions préparatoires des différents comités techniques, régionaux ou de bassin ;
- ❖ le 2 mars, à Orléans : 4^{ème} réunion de la commission « Inondations-Plan Loire » du comité de bassin Loire-Bretagne, présidée par M. DOUGÉ.

Dans cet ordre de considérations, il est à noter une série de réunions à l'initiative des services de l'Etat, relatives à la révision des plans de prévention des risques d'inondation, notamment dans les vals d'Orléans et de Tours, ou encore à l'amélioration du système de protection, qu'il s'agisse des études de dangers des digues de la Loire ou de l'étude des vals de l'Orléanais.

III Réunions avec nos collectivités membres

A titre indicatif, notamment du parti pris d'association des collectivités au suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage de notre Etablissement, on fera simplement référence aux réunions suivantes :

- ❖ le 15 décembre, à Angers puis à Saumur : visites d'entreprises ayant réalisé un diagnostic de vulnérabilité aux inondations, à l'initiative du Conseil régional Pays-de-la-Loire ;
- ❖ le 16 décembre, à Nevers : participation au groupe d'aide à la décision dans le cadre de l'étude globale du risque inondation sur l'agglomération de Nevers, puis au comité technique du 8 février ;
- ❖ le 16 décembre, au Puy-en-Velay: réunion de travail avec les services du Conseil général de la Haute-Loire ;
- ❖ le 20 décembre, à Clermont-Ferrand : point technique, administratif et financier avec les services du Conseil régional d'Auvergne, avec la participation du Vice-président BOUCHARDY ;
- ❖ le 23 janvier à Cuffy : réunion publique dans le cadre de l'étude des vals de Loire dans le Cher et la Nièvre, suivie d'une 2^{ème} réunion le 6 février à Cosne-Cours-sur-Loire, ouvrant la voie aux réunions de concertation avec les acteurs du territoire les 20 et 21 février 2012 à La Chapelle-Montlinard, Léré et Cours-les-Barres, sans parler des réunions du comité technique à Bourges ;
- ❖ le 24 janvier, à Tours: présentation de l'Etablissement dans le cadre d'une réunion de l'encadrement des services du Conseil général d'Indre-et-Loire ;
- ❖ le 27 janvier, à Orléans : réunion de travail avec les services du Conseil régional du Centre ;
- ❖ le 1^{er} février, à Saumur : point technique, administratif et financier avec les services de Saumur Loire Développement, avec la participation de M. ANTOINE ;
- ❖ le 2 février, à Amboise : visites d'entreprises et conférence de presse sur la démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques, en lien avec la réalisation du 1^{ème} diagnostic en novembre dernier – la situation aujourd'hui est de 1443 demandes d'intervention, avec 1248 diagnostics en cours ou réalisés ;
- ❖ le 3 février, à Angers : 5^{ème} réunion du comité de pilotage de l'étude globale de réduction du risque inondation dans le bassin du Loir ;
- ❖ le 13 février, à Orléans : réunion de travail avec les services de la Ville d'Orléans ;
- ❖ le 28 février, à St Paul-de-Vézelin : visite sur site, avec la participation de Mme SARLES.

On signalera également pas moins de 23 réunions d'appui à la réalisation de PCS qui se sont tenues avec des communes des départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cher, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, ainsi que 18 visites de communes des départements du Cher, d'Indre-et-Loire et du Loiret, dans le cadre de l'action d'appui à la matérialisation des repères de crue.

Enfin, on mentionnera les réponses favorables apportées, autant que possible, aux sollicitations des SICALA – en l'occurrence, celui de Saône-et-Loire (réunion du 15 février, à Digoin).

IV Autres réunions

On signalera plus particulièrement :

- ❖ l'intervention du directeur général des services lors d'une table ronde du colloque du WWF "*Vivre avec les crues, au croisement de la prévention des risques et de la protection des rivières*" (Paris, le 13 décembre) ;
- ❖ la participation du directeur général des services aux réunions des directeurs d'EPTB (Paris, les 26 janvier et 22 février) ;
- ❖ les interventions du directeur général des services et du directeur de développement et des relations extérieures lors des *Assises nationales des risques naturels* (Bordeaux, les 19 et 20 janvier)
- ❖ les vœux aux agents de l'Etablissement, ainsi qu'à leurs collègues prévisionnistes (Amboise, le 2 février).

Je reste bien entendu à votre disposition, ainsi que les services de l'Etablissement, pour vous apporter toute précision que vous jugeriez utile.

Jean GERMAIN